

Conférence annuelle du 11 novembre 2010



Constats des ingénieurs mandataires et suggestions aux maîtres d'ouvrages

1. De quoi s'agit-il ? (1/2)

- ❖ **Quels constats chez les mandataires après quelques années d'application des marchés publics**
- ❖ **Plus particulièrement chez les ingénieurs en contact avec les mandants publics**
- ❖ **Rechercher des pistes d'amélioration**
- ❖ **En respectant ou en essayant de changer les prescriptions légales**

1. De quoi s'agit-il ? (2/2)

❖ Plan de l'exposé

➤ Introduction

➤ Les constats

😊 positifs

☹️ Négatifs

➤ Les suggestions

◆ générales

◆ exigences

◆ procédures

◆ appels d'offres

◆ en matière de prix

2. Les constats (1/7)

2.1 Constats positifs

- 😊 meilleure égalité des chances
- 😊 accès facilité à la connaissance des marchés
- 😊 davantage de transparence
- 😊 gain de productivité
- 😊 début standardisation des dossiers d'appels d'offres
- 😊 contacts suivis avec les maître d'ouvrages publics

2. Les constats (2/7)

2.2 Constats négatifs

2.2.1 Généraux

2.2.2 Economiques

2.2.3 Monétaires

2.2.4 Opérationnels

2. Les constats (3/7)

2.2.1 Constats négatifs GÉNÉRAUX

- ◆ perte de la notion de confiance
- ◆ mandataire = représentant défendant les intérêts du MO ?
- ◆ ou ses propres intérêts ?
- ◆ trop peu de moyens dans les études préalables
→ incidences sur les coûts futurs
- ◆ tendance à éviter la procédure de gré à gré

2. Les constats (4/7)

2.2.1 Constats négatifs GÉNÉRAUX (suite)

- ♦ prestations d'ingénierie = bien de consommation courante ou prestation intellectuelle ?
- ♦ incertitude sur les délais (durée des procédures et des recours)
- ♦ pression sur l'adjudicateur (le moins-disant)
- ♦ dévalorisation professions d'ingénieurs
- ♦ difficulté à assurer la relève

2. Les constats (5/7)

2.2.2 Constats négatifs domaine ÉCONOMIQUE

- ◆ coût des procédures pour MO et soumissionnaires
- ◆ question essentielle pour le mandataire :
 - ⊙ **coût du marché ?**
 - ou**
 - ⊙ **coût pour offrir des prestations de qualité ?**
- ◆ difficulté à écarter les offres de dumping
- ◆ coût moyen de l'heure : selon USIC : CHF 112.-
coût constaté : CHF 90.- CHF 100.-
- ◆ influence sur la qualité et les avenants

2. Les constats (6/7)

2.2.3 Constats négatifs domaine DES PRIX

- ♦ le critère PRIX devient prépondérant
- ♦ il occulte les autres critères (objectivement / subjectivement)
- ♦ échelle de notation des prix 0 / 100
échelle de notation autres critères 60 / 100
- ♦ possibilités pour le MO d'établir un prix de comparaison correct ?
- ♦ emprise possible ou pas sur les prix offerts ?

2. Les constats (7/7)

2.2.4 Constats négatifs domaine OPÉRATIONNEL

- ♦ accès aux marchés de plus en plus sélectif
→ exigences de références pointues
- ♦ nécessité de négocier des avenants
- ♦ quantités pas définies, au contraire des prestations de fournitures ou de constructions
- ♦ difficulté à décrire avec exactitude des prestations hautement intellectuelles (prototypes)

3. Suggestions aux MO (1/11)

❖ Types de suggestions

- Générales
- Concernant les exigences
- Concernant les procédures
- Concernant les dossiers d'appels d'offres
- En matière de prix

3. Suggestions aux MO (2/11)

3.1 Suggestions GÉNÉRALES

- **Modification des bases légales (avocats, médecins, ...)**
- **Défendre les prestataires de services**
- **Fédérer les MO publics dans la recherche de réalisation de ses objectifs (KBOB, ...)**
- **Relever les valeurs seuils en respectant la législation internationale**

3. Suggestions aux MO (3/11)

3.1 Suggestions GÉNÉRALES (suite)

- Permettre l'intégration des jeunes
→ favoriser les communautés d'ingénieurs
- Accorder un droit de recours aux associations (SIA, USIC, ...)
- Utiliser les adjudications par phases
 - ◆ tranche ferme
 - ◆ tranche conditionnelle
- Combiner
 - ◆ forfait
 - ◆ tarif coûts
 - ◆ tarif horaire

3. Suggestions aux MO (4/11)

3.2 Suggestions concernant LES EXIGENCES

- **Formation des pouvoirs adjudicateurs**
 - ◆ personnes étrangères au monde de la construction
 - ◆ distinguer le fond de la forme

- **Meilleure analyse des offres**
 - ◆ peu de délégation
 - ◆ responsabilité de l'adjudicateur

- **Compétences élevées pour établir les dossiers d'appels d'offres**
 - ◆ interne
 - ◆ externalisé

3. Suggestions aux MO (5/11)

3.2 Suggestions concernant LES EXIGENCES (suite)

- **permettre l'accès aux marchés publics aux auteurs d'études en amont**
 - ◆ **bases légales**
 - ◆ **indications dans cahier des charges**
 - ◆ **risque de se priver de bonnes compétences en amont**

- **publication préalable des modalités d'appréciation des offres**
 - ◆ **choix du soumissionnaire sur la participation**

- **pour les prestations de DT, prescrire le volume de travail**
 - ◆ **nombre d'heures**
 - ◆ **catégories de personnel**

3. Suggestions aux MO (6/11)

3.3 Suggestions concernant LES PROCÉDURES

- Utiliser les seuils légaux
- Pas d'ouverture publique
- Pas de communication des prix jusqu'à l'adjudication
- Consigner la projection du MO sur les volumes de prestations

3. Suggestions aux MO (7/11)

3.3 Suggestions concernant LES PROCÉDURES (suite)

- Utiliser la procédure sélective pour les mandats complexes
- Mieux utiliser les dispositions d'exception pour les adjudications de gré à gré
- Eviter de citer les noms des responsables du projet
- **Système des deux enveloppes**
 - ◆ enveloppe « qualité »
 - ◆ notation
 - ◆ ouverture enveloppe « prix »
 - ◆ notation
 - ◆ consolidation

3. Suggestions aux MO (8/11)

3.4 Suggestions concernant LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES

- **Importance des critères de qualification réellement éliminatoires
→ enveloppe séparée ?**
- **Privilégier les dossiers avec indications des heures et des catégories de rémunération pour tout ce qui n'est pas standard**
- **Complexité des DAOF en fonction de la complexité du projet**

3. Suggestions aux MO (9/11)

3.4 Suggestions concernant LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES (suite)

- Harmonisation des DAOF
 - ◆ KBOB
 - ◆ autres

- Faciliter la tâche des soumissionnaires

- Eliminer le superflu et le formel

3. Suggestions aux MO (10/11)

3.5 Suggestions EN MATIÈRE DE PRIX

- **Courbe de notation des prix**
 - ◆ **OFROU 200 % = 0**
 - ◆ **pourquoi pas 250 % ou 300 % ?**

- **Critère du nombre d'heures**
 - ◆ **GIMAP**

- **Pondération du prix**
 - ◆ **jurisprudence 20 %**
 - ◆ **OFROU 30 %**

3. Suggestions aux MO (11/11)

3.5 Suggestions EN MATIÈRE DE PRIX (suite)

- Faire en sorte que le prix permette encore 1 choix
- Comparer avec données existantes (SIA, ...)
- Système du coût du point / performance
→ 2 enveloppes !
- Tarif horaire avec plafond des coûts
 - ◆ qualité
 - ◆ contrôle

4. Et après ?

- ❖ MO « prisonnier » des textes légaux
- ❖ S'éloigner de la prépondérance du prix
- ❖ Non-connaissance du prix jusqu'à la fin de l'évaluation des autres critères
- ❖ Restaurer la notion « mandataire = partenaire de confiance »
- ❖ Restaurer la notion « représentation et défense du client »



Merci de votre attention